



COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES
COMPTE RENDU
RÉUNION ORDINAIRE DU 17 JUILLET 2023
SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES

La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.

PRESENTS : DEMARCHI JF / MORA C. / DELACROIX JL / BOURGEAT G. / BARONI JJ / DUIVON M. / LAHU N / EYSSAUTIER CH / BESSE M / MEYNIER CL / CORNU D / CHAPOTOT PH / BERLUCCHI A. / BEGUET V / ROUSSIER S

Absent : GUYENOT J. / LEBOSSÉ S / VIALARD E

Excusée PORCHEREL M

Pouvoir : PORCHEREL M à DEMARCHI JF

Secrétaire de séance : Michel DUIVON

La convocation pour la séance du 17 juillet 2023 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 11 juillet 2023.

Ouverture de la séance à 19 H 00

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : GUYENOT J. / LEBOSSÉ S / VIALARD E

Et annonce les pouvoirs

Pouvoir : PORCHEREL M à DEMARCHI JF

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Michel DUIVON est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

Monsieur le maire demande aux conseillers s'ils ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion du 9 Juin et s'ils ont des remarques à faire – Aucune remarque

Le conseil municipal, par 15 voix pour + 1 pouvoir, vote les termes du procès-verbal du précédent conseil municipal.

1 – Recensement 2024

Nous allons réaliser en 2024 le recensement des habitants de la commune. Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024.

Ce recensement est très important pour la commune. De sa qualité dépendent le calcul de la population légale, mise à jour et diffusée chaque année fin décembre et prise en compte pour déterminer la participation de l'Etat à notre budget.

Pour préparer cette enquête de recensement, un coordinateur communal doit être désigné :

- Coordinateur : Noyaux Edith
- Suppléante : Invernizzi Céline
-

Une première réunion d'information sur cette opération est prévue courant septembre pour les élus : Berlucchi Amandine et Jean-Luc Delacroix sont volontaires

2 – Subvention Festival de Musique Baroque du Haut-Jura

Le Festival de musique baroque du Haut-Jura est intervenu sur la commune pour un concert à l'église et sur les deux écoles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

Décide de voter une subvention d'un montant de 1500 € au Festival de Musique Baroque pour l'organisation des manifestations sur la commune

3 – Délibération demande de subvention salle communale Chassal

Le CONSEIL MUNICIPAL :

1. Prend acte du classement sans suite de la demande de subvention DETR 2023 par la Préfecture,
2. Autorise le Maire à mettre à jour la demande de subvention 'Aide aux Territoires' adressée au Conseil départemental 39 au vu de la décision de la Préfecture citée ci-dessus,
3. Sollicite une subvention de la Communauté de Commune Haut-Jura Saint-Claude à hauteur du maximum pouvant être attribuée, soit 8 000 €,
4. S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe.
5. Autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire

Les travaux débuteront le 21 Aout 2023 avec la Société Portigliatti et ensuite la Société Baroni.

4 – Financement Travaux Abord de l'école

Le maire explique qu'on a une baisse des subventions prévues initialement, le conseil doit donc voter le nouveau plan de financement.

Considérant l'attribution d'une subvention de la Préfecture au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2023 d'un montant de 52 056,00 € (sur une dépense subventionnable de 288 506,64 € HT) pour l'opération citée en objet et l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental (amende de police) d'un montant de 10 000,00 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

Article 1 : Valide le nouveau plan de financement ci-annexé au vu de l'arrêté préfectoral en date du 6 juin 2023 « Département du Jura - 2ème programmation dossier moins de 100 000,00€, une subvention DETR 2023 de 52 056,00 € pour les travaux cités en objet.

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES PREVISIONNELLES	HT	TTC
ESTIMATION GLOBALE DESTRAVAUX	240 422.20 €	288506.64 €
HONORAIRES DES MAITRISE D'ŒUVRE	19857.65 €	23 829.18€
FRAIS DE PUBLICITE	500.00 €	600.00€
FRAIS DE REVISION OU ACTUALISATION	7 698.69 €	9 238.43 €
TOTAL	268 478.54 €	322 174.25 €

SUBVENTIONS	MONTANT	
Conseil Départemental (Amende de Police)		10 000.00 €
DETR	20 %	52 056.00 €
TOTAL		62 056.00 €

AUTOFINANCEMENT	206 422.54 €
-----------------	--------------

TOTAL DES RECETTES HT	268 478.54 €
------------------------------	---------------------

Avancement des travaux :

- L'enfouissement des réseaux est pratiquement terminé
- Les poteaux sont en train d'être installés
- L'arrêt du bus et l'emplacement des passages piétons sont encore en discussion

5 - Desserte incendie

Le projet de desserte incendie en vue de lutter contre les feux de forêt est en étude. La commune est en risque majeur car des habitations sont en bordure de forêt qui peuvent éventuellement prendre feu.

2 pistes sont privilégiées :

- Chassal : piste qui rejoindrait lavans depuis la boussière
- Molinges : lotissement du Pavillon -> montée direction de St Romain

Réunion le 18 juillet à 14h30 en Mairie avec le SDIS, la DDT, les élus et les employés communaux pour étudier ces pistes

6 - DPU Vente Cts DRONIER / Jean MERMET

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents + 1 pouvoir, ne souhaite pas se positionner sur la vente Cts DRONIER au profit de M. Jean MERMET

Le dossier sera transmis à la communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

7 - Fermeture Mairie - congés été

La mairie sera fermée du 31 juillet au 16 août au matin.

8 – Questions diverses

Installation d'un rocher au long viry après la place à retournement pour éviter la circulation des voitures

Fuite d'eau inexplicquée sur le secteur de Chassal :

- Cibler dans un 1^{er} temps les industriels
- Alerter les usagers via les réseaux pour vérification des compteurs ?

La fête communale de Chassal se déroulera le samedi 22 Juillet 2023 – Soirée Paella et feux d'artifices
Structure gonflable

Prévoir des véhicules (camions, tracteurs) pour bloquer la départementale le temps des feux d'artifices

Procession à la madone dimanche 23 juillet 2023 à 17h suivi d'un pot offert sur la place de Chassal

Le Lundi 24 juillet – Concours de pétanque - repas des chasseurs poulets rotis. – Structure gonflable

Prochain conseil municipal – **LUNDI 4 SEPTEMBRE À 19 H 00**